

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187 rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 21 JANVIER 2014

Présents :

P. Aloupis - B. Ang - J. Angelergues - P. Blayau - S. Bonnisseau - C. Botella - D. Bourdin - M-C. Camus-Delage - P. Cauvin - J. Chambrier-Slama - B. Chervet - E. Dahan-Soussy - A. Gibeault - S. Lambertucci-Mann - C. Lechartier-Atlan - F. Moggio - M. Ody - M. Papageorgiou - A. Raix - B. Rodde - C. Smadja - E. Sparer - J. Torrente

Absent non excusé : A. Louppe

Invités présents :

T. Bokanowski - F. Coblenca - L. Danon-Boileau - C. De Kerchove - M. Estrade - B. Le François - G. Pragier - Martine Pichon-Damesin - D. Ribas - J. Schaeffer - E. Valentin - M. Vincent

Invités excusés : J-L. Baldacci - F. Brette

Invités pour la présentation de leur rapport : C. Baruch - N. Gougoulis (excusé)

Après avoir présenté ses vœux aux administrateurs, Bernard Chervet rappelle la disparition très récente de notre collègue Nadine Amar, membre titulaire formateur de notre Société jusqu'en 2011. Une annonce a été faite dans *Le Monde*.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 10 décembre 2013

Trois corrections sont demandées concernant les membres et invités présents, excusés et représentés.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec ces corrections.

2/ Demandes d'agrément

En l'absence de courrier circonstancié émettant des réserves, deux candidats sont agréés par le CA comme membre adhérent : Franck Charpine et Elisabeth Desaleux.

3/ Organisation et préparation de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2014

Organisation de l'AGO 2014

Le Président reprend l'article 8 des statuts de la SPP pour rappeler la fonction d'une assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale d'une association loi 1901 RUP est composée de tous ses membres. Elle entend les rapports sur la gestion du conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, et délibère sur les questions mises à l'ordre du jour par le conseil d'administration.

M. Mariller, notre commissaire aux comptes, assistera, comme il l'avait fait pour la première fois l'année dernière, à la prochaine AGO, qui se tiendra le dimanche 30 mars 2014.

L'assemblée, comme de coutume, se déroulera en deux temps :

- En premier lieu, il sera procédé à la lecture des rapports statutaires, au nombre de quatre :

*Le rapport moral.

- *Le rapport financier qui sera suivi de l'approbation de l'exercice de l'année 2013, puis du vote du budget prévisionnel.
 - *les rapports du CECE, de l'IP Paris et de l'IP Lyon. Celui de l'IPP inclut le rapport du centre de formation du Sud-Ouest (CFSO).
 - *le rapport du CCTP.
- Puis les rapports non statutaires (bibliothèque S. Freud, département d'archives et d'histoire, site, etc...), présentés dans et représentés par le rapport moral, feront l'objet d'une discussion générale.

Ce premier CA préparatoire de l'AGO sera consacré à l'étude des rapports non statutaires :

- Rapport de la bibliothèque S. Freud, présenté par M. Vincent.
Ce dernier en profite pour rappeler le vernissage de l'exposition Joël Person qui sera présentée à la BSF le 1^{er} février 2014, ainsi que la parution de l'ouvrage « André Green », dans la collection de la SPP « Hommages ».
- Rapport du département d'archives et d'histoire, rédigé par N. Gougoulis, présenté par B. Chervet.
La création d'un comité responsable des documents vidéo est proposée.
- Rapport du site internet, présenté par D. Ribas.
Après un rappel détaillé des attentes, des projets et des priorités par Denys Ribas, des compléments d'informations sont apportés par Bernard Chervet sur les innovations 2013. Elles concernent la disponibilité de la liste des membres, consultable à présent sur le site par code postal et par département ; la diffusion de la première Newsletter du site, présentée sur le modèle du site, qui recueille continuellement des inscriptions (actuellement presque 9000 pour 7000 fin 2012) ; l'importance des questions qui sont quotidiennement adressées par « Contacts » et des réponses faites par le secrétariat, l'IPP, la BSF, voire le président ; la diffusion de nos activités ouvertes par des annonces HTML.
Le président annonce la fin de la mise à jour de la nouvelle BDD, et sa connexion imminente avec le site.
- Rapport de la commission des représentants régionaux, présenté par M. Pichon-Damesin.
L'évolution du SFP vers un nouveau colloque a occupé les réunions ainsi que les régions. Fin novembre, la CRR s'est positionnée clairement en faveur de cette évolution.
- Rapport de la commission scientifique, présenté par C. Botella.
L'évolution de la fonction de la CS du fait de son intégration dans une nouvelle organisation institutionnelle de la vie scientifique de la SPP (création du CSCA) est soulignée.
- Rapport de la commission socioprofessionnelle, présenté par C. Baruch.
Son rapprochement avec le secrétariat scientifique est apprécié.
- Rapport de la commission des publications, présenté par D. Bourdin.
La nouvelle identité de la SPP en tant qu'éditeur confère un nouveau rôle à la commission des publications.
- Rapport de la RFP, présenté par F. Coblence.
Les diverses innovations sont soulignées et appréciées.
- Rapport des Monographies et Débats de Psychanalyse, présenté par L. Danon-Boileau qui insiste sur les efforts pour diffuser la collection grâce à des colloques dédiés aux thèmes des volumes, organisés dans diverses universités.
- Rapport du CPLF, présenté par G. Pragier.
La conjoncture spécifique du prochain CPLF à Montréal a nécessité exceptionnellement une ouverture vers le monde anglophone avec l'introduction de la traduction.

4/ CCTP

Jean-Louis Baldacci s'étant excusé, le président fait part de l'existence de démarches en cours et d'une réunion prochaine.

5/ Informations

- Membres : événements 2013

Il s'agit des événements concernant les membres, prenant effet au 1^{er} janvier 2014. Quinze membres ont fait le choix de devenir psychanalystes honoraires : Marie-Thérèse Cassier (adh), Nicole Desjarlais (adh), Danièle Donnet (adh), Jean-Luc Donnet (titu F), Frances Dropkin (titu), Catherine Druon (titu), Annie Gutmann (adh), Jacqueline Lanouzière (titu), Marianne Rabain (adh), Ilana Reiss-Schimmel (titu), Françoise Rotterdam (titu), Madou Sicot (adh), Josette Tyszblat (adh), Christian Vasseur (adh), Claude Zenatti (adh).

Est posée la question d'une modification de l'âge de l'honorariat, aujourd'hui fixé à 70 ans. L'abaisser représenterait un risque financier. Aussi, pour l'instant, aucune modification n'est souhaitée.

Les autres mouvements des membres figureront dans le rapport moral.

- Informatique

M. Delacroix (Médiamatis) a travaillé à l'amélioration de la recherche des noms des membres sur le site. Elle est dorénavant possible par code postal et par département, ce qui permet une recherche plus affinée.

Les secrétaires ayant achevé la saisie de toutes les fiches - membres, AeF, AAeF, honoraires, correspondants -, la BDD va pouvoir être actualisée, puis mise à jour au fur et à mesure des demandes. Il s'ensuivra une actualisation concomitante de la liste des membres, des AeF et des AAeF, sur le site.

A ce jour, les modules comptabilité, IP, et administration sont en phase de finalisation.

Ce dossier arrive à échéance.

- Téléphonie

Le nouveau système VoIP adopté lors du dernier CA a été installé aujourd'hui. Il demandera une quinzaine de jours pour être totalement fonctionnel. En attendant la « portabilité » de nos numéros actuels, les deux systèmes fonctionnent en parallèle. Cette mise en place représentera une économie conséquente pour la SPP.

- Personnel SPP

- * Départ d'Amélie Caradec et recrutement : le président précise que ce départ est le fait de raisons familiales qui la contraignent à un déménagement dans le sud-ouest.

Des annonces ont été passées et un nombre considérable de CV, 350, a été reçu et étudié. La lecture et la sélection a été effectuée conjointement par Amélie Caradec, Chantal Lechartier-Atlan, et Bernard Chervet. Sur les 28 candidatures retenues, 9 ont été sélectionnées. Puis sur les 6 candidates reçues en entretien, 2 candidatures ont été conservées.

Reste un dernier temps de réflexion pour finaliser le choix. Le poste du pôle scientifique sera pourvu en CDI au plus tard le lundi 3 février, pour une période d'essai de 4 mois renouvelable une fois.

- * Remplacement de Nahil Wehbe pour congés maternité, dès le 1^{er} mars 2014 : de la même façon, il est procédé au recrutement d'une secrétaire pour une période a priori de 6 mois.

- * Délégué du personnel : lors de la dernière réunion du personnel, le 17 décembre 2013, une demande de délégués du personnel a été renouvelée, plus précise cependant, spécifiant que le délégué n'assisterait pas au CA, mais aiderait à l'élaboration des plans de formation, favoriserait la communication avec l'employeur, serait un tiers entre personnel et employeur. Toutes choses qui se font très bien actuellement.

Il est précisé que nous n'avons aucune contrainte légale à avoir un délégué du personnel. Par ailleurs, le DAF devrait être à même de gérer les diverses tâches énoncées.

Le bureau est réservé du fait que des réunions du personnel ont lieu très régulièrement ; que des échanges directs très fréquents ont lieu avec le personnel. Enfin, le bureau préconise la

prudence étant donné que la création d'une fonction ne peut que s'accompagner d'une incitation à la remplir.

Le CA souligne les aspects positifs et négatifs de cette introduction d'un délégué du personnel. Est souligné le coût que le crédit d'heures attribué à la fonction de délégué du personnel va entraîner.

Le CA s'interroge aussi sur cette demande récurrente depuis plusieurs années.

La question est laissée en suspens. Le CA souhaite poursuivre la réflexion.

- Marie-Christine Hardy-Baylé : il est prévu que Bernard Chervet la rencontre en février, accompagné de Piotr Krzakowski et Martine Estrade. Le CA sera informé des suites de cet entretien.

Information : Marie-Christine Hardy-Baylé vient d'être nommée « Responsable du Centre de preuves ».

- Université de psychanalyse à Berlin : Martine Estrade présente le dossier que Bernard Chervet a obtenu de la FEP. Ce dossier étant rédigé en allemand, un résumé en français en a été fait par Roland Havas (cf. dossier en annexe).

La FEP se penche actuellement sur ce projet qui suit un fort développement, et qui rentre en corrélation avec le souhait de la FEP de soutenir des projets type « universités d'été ».

Deux sociétés psychanalytiques allemandes, la DPV et la DPG, sociétés composantes de l'API, et dont les présidents sont au Council meeting de la FEP, sont partie prenante de ce projet.

Plusieurs personnalités de l'API ont participé par des conférences. Stefano Bolognini est membre du comité consultatif de cette université.

Le CA manifeste son intérêt et son souhait d'avoir plus d'éléments concrets, le dossier lui-même donnant le sentiment d'un melting-pot de méthodes fort diverses, voire peu compatibles.

6/ Questions diverses

- Carlos Padron : compte tenu des liens anciens et amicaux avec l'APM, et particulièrement avec Carlos Padron, le président souhaite l'inscrire sur la liste des invités, et demande son avis au CA, qui donne son approbation.

- Demande du Dr Brian O'Neill – qui porte un grand intérêt à la psychanalyse française - à bénéficiaire du statut de psychanalyste correspondant. Le CA donne un avis favorable.

- Dissolution de l'association des médecins spécialistes de la SPP pour la Formation Médicale Continue (FMCSPP) : une assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 26 janvier 2014, à la demande de Annick Sitbon en accord avec le bureau et le CA.

- « Le mur » : à la suite d'une nouvelle décision juridique, la diffusion du film a été ré-autorisée.

Fin de la séance à minuit.

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le mardi 4 février 2014.

Procès-verbal rédigé par Elisabeth Dahan-Soussy avec la participation de Pascale Blayau (Secrétaire Général adjoint).

Bernard CHERVET
Président

Elisabeth DAHAN-SOUSSY
Secrétaire Général

ANNEXE

INTERNATIONAL PSYCHOANALYTIC UNIVERSITY L'institut universitaire psychanalytique de Berlin

Ce document est une présentation de l'établissement en vue de son accréditation auprès de la Commission Sénatoriale chargée de la formation, de la jeunesse et de la science.

Dans le premier Chapitre, intitulé « Modèle, profil et planification stratégique », les auteurs définissent leur approche de la psychanalyse comme suit : « L'IPU conçoit la psychanalyse comme une science qui présente la personne comme un être marqué par l'empreinte du biologique, du social et du culturel et qui cherche à comprendre l'individu à l'aide de son histoire et de l'influence de l'inconscient. Elle représente, dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, un concept scientifique à la frontière entre le social, le culturel et les sciences humaines et naturelles. »

Quant à la stratégie, le texte insiste sur l'interdisciplinarité (sciences sociales, psychologie épistémologie, culture). Cette interdisciplinarité doit permettre une « triangulation méthodologique » aboutissant à « l'élargissement des hypothèses de la psychanalyse ». Il énonce également l'ambition de l'entreprise : « Par ses offres d'études et de formation permanente et ses travaux de recherche, l'IPU représente la psychanalyse au niveau scientifique sur la scène nationale et internationale. » Les moyens proposés sont à la hauteur de cette ambition : les enseignants seront des « scientifiques » possédant une très large expérience de la recherche et de l'enseignement liée à leur pratique, une bibliothèque sera mise à la disposition des étudiants et des chercheurs et un centre de soins, lié à l'institut universitaire témoignera de l'intérêt porté à la santé publique. Ce centre proposera des thérapies analytiques et comportementales.

L'institut universitaire possèdera des particularités qui la différencieront des autres établissements allemands ou internationaux : il proposera des filières et des modules qui privilégieront une démarche psychodynamique, l'accent étant mis sur la place de l'inconscient, y compris dans les processus culturels. Les étudiants, qui pourront, s'ils le désirent, rejoindre les programmes du master, seront d'emblée associés à la pratique, grâce au centre de soins, et intégrés dans les projets de recherche.

L'institut universitaire a ouvert ses portes en octobre 2009, ayant obtenu son accréditation pour cinq ans en avril de la même année. Il propose des filières en licence et master, centrées sur les études de psychologie qui privilégient, au niveau du master, la psychologie clinique, et sur les études psychanalytiques qu'elles soient liées aux sciences sociales ou à la culture en général ; ces études peuvent aussi concerner des domaines particuliers, comme par exemple la filière dédiée à la psychanalyse et la psychothérapie transculturelles. Depuis l'année universitaire 2012-2013, il existe aussi un enseignement post-universitaire de la psychanalyse, dispensé en Allemand et en Anglais, en coopération avec l'Université Humboldt de Berlin. Quant à la recherche, elle bénéficie des contributions de donateurs extérieurs tels que l'IPA, la fondation Volkswagen, le Centre Wolfgang Köhler, etc

Pour l'avenir, L'IPU privilégiera l'aspect international de son activité, par la mobilité internationale des étudiants et des enseignants, le développement de l'enseignement en Anglais et l'introduction de cours d'Anglais. Pour cette internationalisation, l'accent sera mis sur la thématique du trauma et de la violence, en privilégiant, dans le cadre de la coopération internationale, des régions telles que les Balkans, la France (avec l'accent mis sur le thème « Violence juvénile et isolement », en liaison avec l'Université de Rennes) ainsi que les pays où l'accent est mis sur la recherche sur L'holocauste (USA, Israël).

Depuis 2012, l'IPU est partie prenante du programme Erasmus.

Les deux chapitres suivants détaillent la structure juridique, l'organisation et la gouvernance de l'Institut Universitaire et l'organisation de la vie étudiante (logement, bourses, divers services offerts aux étudiants).

Le chapitre 4 est consacré à la recherche, telle qu'elle est pratiquée à ce jour à l'IPU et telle qu'elle sera envisagée à l'avenir.

La caractéristique de cette recherche consiste en la prise en compte et l'étude des effets des processus inconscients, individuels, groupaux ou sociaux, sur la clinique et la culture. Quant à la méthodologie, sont utilisées tant les méthodes de la recherche quantitative en psychothérapie que celles qualitatives notamment l'analyse conversationnelle, la « grounded theory », et l'analyse métaphorique ». Les projets concrets actuels sont détaillés sur le site web de l'IPU.

La recherche est organisée par plusieurs instances :

- la Commission de recherche conçoit et coordonne les différents projets de recherche ;
- le Forum de la recherche, qui réunit tous les semestres l'ensemble des membres scientifiques de l'IPU est un lieu d'échange concernant les projets en cours et à venir ;
- une Journée annuelle de la recherche permet de discuter des buts et des orientations futures ainsi que de toute question relative à la recherche ;
- les Ateliers de recherche du Centre de Soins permettent des discussions entre les scientifiques de l'IPU et des experts extérieurs, de développer de nouvelles idées et projets de recherche. En 2012 et 2013 se sont déroulés deux ateliers de recherche qui avaient pour thème « Les diagnostics de structure » et « Les méthodes qualitatives ».

La recherche sera intégrée à tous les niveaux des cursus d'enseignement. Elle s'effectuera en liaison, voire en réseau avec des universités et des centres de recherche allemands et internationaux.

Les chapitres 5 et 6 détaillent les équipements et le financement de l'IPU.

Le chapitre 7 explique les mesures assurant le maintien et le développement de la qualité des enseignements et de la recherche.

Le chapitre 8 résume la politique de coopération de l'IPU et donne une liste des universités et institutions partenaires.